



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

classes préparatoires

Question écrite n° 16689

## Texte de la question

M. Didier Julia appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur un projet de décret portant réforme des concours d'accès aux grandes écoles et qui ne donnerait plus la possibilité à tout élève classé à un concours commun de le représenter l'année suivante. Les élèves n'auraient de ce fait plus la possibilité de pouvoir redoubler la deuxième année pour tenter d'intégrer une école qui correspondrait mieux à leurs désirs. Aussi, une telle éventualité, si elle s'avérait exacte, créerait une très vive inquiétude dans les classes préparatoires. Afin de rassurer les préparateurs, il lui demande de bien vouloir lui fournir des informations précises sur ce sujet.

## Texte de la réponse

Un projet de décret relatif au recrutement par concours dans certaines écoles et formations d'ingénieurs est actuellement en cours d'élaboration. Il fera très prochainement l'objet d'une large concertation avec l'ensemble des partenaires du système éducatif ainsi qu'avec l'ensemble des autres ministères concernés. Il comportera uniquement des dispositions permettant d'assurer une coordination entre le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et les autres départements ministériels tutelles d'écoles d'ingénieurs sur des questions comme la fixation des places aux concours, le programme et la nature des épreuves, l'organisation des concours communs. Aucune disposition limitant la possibilité de redoubler la deuxième année ne figure dans ce projet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Didier Julia](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16689

**Rubrique :** Grandes écoles

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 juillet 1998, page 3697

**Réponse publiée le :** 21 septembre 1998, page 5202